

# **Covid-19 : Le tissu associatif se mobilise pour protéger les migrants et réfugiés au Maroc**

**24.03.2020 | Covid-19 : Le tissu associatif se mobilise pour protéger les migrants et réfugiés au Maroc**

**Le tissu associatif marocain s'inquiète quant à la situation des migrants et réfugiés au Maroc face à l'épidémie Covid-19.**

Un collectif d'associations vient de publier un mémorandum adressé au gouvernement pour exprimer son inquiétude pour les ressortissants non marocains en particulier les migrants et réfugiés qui se trouvent en situation de désarroi et de vulnérabilité face à la propagation de cette épidémie et à la période de confinement obligatoire.

Selon ce collectif, les migrants de différentes nationalités n'ont pas accès à des informations complètes et exactes ce qui engendre la panique et l'incompréhension dans ces communautés. D'où la nécessité *« au gouvernement de bien vouloir traduire en anglais et en français les différents communiqués officiels ainsi que tous les documents nécessaires en cette période de confinement. Ceci facilitera l'accès à l'information et limitera le partage des fausses informations »* lit-on dans le mémorandum signé par six associations.

Pour ces dernières, un nombre important de migrants qui travaille dans le secteur informel a été obligé d'arrêter ses activités pour préserver la santé publique. Ce qui exige la nécessité d'inclure cette population dans les mesures qui seront prises prochainement pour aider le secteur informel.

Ces associations tirent la sonnette d'alarme quant à la durée de validité des cartes de séjour d'un nombre important de ressortissants étrangers qui arrivera à échéance dans cette période de confinement.

Pour rassurer ces ressortissants de leur situation administrative au sein du Royaume, le collectif réclame au gouvernement d'annoncer clairement la prolongation automatique des cartes de séjour jusqu'à la fin de la période du confinement.

*D'après le même document, «les personnes en situation précaire, comme les migrants, les sans-abri et les mineurs non accompagnés, sont particulièrement vulnérables à la pandémie autant pour ceux qui vivent dans des logements insalubres ou dans des campements de fortune. Cette situation peut favoriser la propagation du virus parmi des personnes qui sont déjà en mauvaise santé en raison de leurs conditions de vie. D'autant plus, ces personnes ne peuvent plus accéder à l'accompagnement des associations locales qui ont dû arrêter leurs activités».*

Selon ce collectif, il est urgent de «veiller à garantir l'accès au soin et aux services de santé sans discrimination pour les personnes ayant des cartes de séjour ou pas – dans les hôpitaux publics et centres de santé et d'assurer l'accès

*à l'information dans les hôpitaux publics».*

## **Source**

**: <http://aujourd'hui.ma/politique/covid-19-le-tissu-associatif-se-mobilise-pour-protéger-les-migrants-et-refugiés-au-maroc>**

**Publié par Mohamed Badrane**